

EXTERNALISEZ L'ENVOI DE VOS RECOMMANDÉS PAPIER ET ÉLECTRONIQUES

lun 09/05/2022 - 10:00

MySendingBox propose l'envoi de recommandés papier avec AR en ligne (Service Premium de suivi et réclamations inclus !) & de recommandés électroniques (LRE/ERE qualifiées eIDAS).

La plateforme web d'expédition de courrier postal MySendingBox by CORUS permet d'**envoyer des Lettres Recommandées avec Accusé de Réception (LRAR) sans se déplacer**. Certes, comme d'autres acteurs du marché (mais attention, pas tous !). Alors pourquoi attirer votre attention sur ce sujet ? Quel intérêt d'en parler aujourd'hui ?

Tout simplement parce la plateforme MySendingBox vous permet d'envoyer des convocs en AG, des PV d'AG ou tout autre document, sans vous déplacer **de façon très simple et vraiment rapide**, mais surtout parce que **MySendingBox va bien au delà de l'envoi !**

En effet, avec plusieurs dizaines de milliers de recommandés en ligne mensuels à son actif à ce jour, MySendingBox prend **TOUT** en charge à votre place : **impression, mise sous pli, affranchissement, dépôt poste, suivi et réclamations inclus**. Vous voulez savoir comment ?

LRAR en ligne avec MSB

Avec MySendingBox -alias MSB pour les initiés, **envoyer une lettre recommandée papier avec AR sans se déplacer**

est bien évidemment possible, mais surtout **c'est extrêmement facile** ! Tout se fait depuis votre navigateur web. Vous n'avez rien à installer !

En ligne et en toute confidentialité, 3 étapes suffisent pour envoyer vos courriers depuis la plateforme MSB :

1. Déposez vos documents en ligne

Appels de fonds, Convocations en AG, contrats, relances... Déposez vos courriers sur MSB.



2. Choisissez vos options

Couleurs, type d'affranchissement, recto/verso, vitesse de remise en poste...

Affranchissements disponibles : écopli, prioritaire, recommandé avec AR.



3. Validez vos envois

Vos courriers seront alors imprimés, mis sous pli et remis à la Poste

Suivez leur acheminement de l'impression à la réception.



Exclusivité ☐ MySendingBox ☐ : Suivi et gestion des réclamations

Pour vos recommandés avec AR envoyés via MSB, vous disposez en plus d'un Service Premium vraiment différenciant sur tout le cycle de vie du courrier.

Vous êtes ainsi assurés de la qualité de la traçabilité et d'un **pilotage personnalisé du suivi** depuis l'envoi du courrier à la réception de l'AR.

Pour vous simplifier le suivi, vous pouvez **déléguer à MSB la numérisation de l'accusé de réception**. Celui-ci est alors scanné par MSB et disponible directement dans votre espace dédié sur la plateforme

... Mais parfois, les choses ne se passent pas vraiment comme prévu...

Le savez-vous ? Il arrive en effet parfois que des LRAR soient égarées par La Poste, n'atteignent pas leur destinataire ou que l'AR ne vous soit pas transmis...



Suite au constat de ces dysfonctionnements occasionnels concernant les courriers recommandés (Courrier en transit prolongé, Courrier distribué mais AR manquant, etc.), les équipes MSB ont travaillé en étroite collaboration avec le Service Client de La Poste afin de mettre en place des **actions préventives et correctives**. MSB est désormais en mesure de **déposer des réclamations en masse**.

Également disponible : l'envoi recommandé électronique

Pour vous permettre la digitalisation partielle ou complète de vos envois en recommandés, MSB propose l'ERE et la LRE qualifiées eIDAS sur sa plateforme.

--> **ERE alias Envoi Recommandé Électronique** : Envoi tracé, à valeur légale reconnue pour certains courriers des Syndics - comme par exemple les convocations et PV d'AG, les mise en demeure, etc.

--> **LRE qualifiée eIDAS - Lettre Recommandée Électronique qualifiée** : Envoi numérique, à valeur légale équivalente à celle d'une lettre recommandée papier remise en main propre.

Contact :



[Site](#)

[Linkedin](#)

